

ANNEE DE MISE A NIVEAU TARIFS 2021 / 2022

	Frais de dossier	Frais de scolarité payables en		
		1 versement	4 versements (*)	6 versements (*)
Vers autres filières	120 Euros	3 990 Euros	1 027 Euros	698 Euros
Orthoptiste	120 Euros	3 200 Euros	824 Euros	560 Euros

(*) Le paiement en 4 versements comprend une augmentation de 3 % sur le tarif en 1 versement et le paiement en 6 versements une augmentation de 5 %.

Les frais de dossier sont à régler lors de la pré-inscription.

Quel que soit le mode de règlement choisi, veuillez nous faire parvenir la **totalité des chèques (libellés à l'ordre d'MMPP)**, avec le dossier d'inscription. Ceux-ci seront mis à l'encaissement selon l'échéancier ci-dessous :

Attention : Les chèques devront être datés en fonction des échéances ci-dessous :

En 1 versement : à réception du dossier

En 4 versements : à réception du dossier puis les 5 octobre, 5 décembre 2021 et le 5 février 2022.

En 6 versements : à réception du dossier puis les 5 octobre, 5 novembre et 5 décembre 2021, les 5 janvier et 5 février 2022.

IMPORTANT

Si, à la suite de cette année de mise à niveau, vous souhaitez vous inscrire à une de nos prépa-concours, vous **bénéficierez** des conditions suivantes :

- Frais de dossier OFFERTS
- REMISE DE 10 % sur les frais de scolarité.

Attention : l'inscription sera acceptée uniquement si l'année de mise à niveau a été préalablement validée.



*** Modalités d'inscription ***

- 1°) **CONNECTEZ-VOUS** sur notre site www.mmpp.fr, remplissez le formulaire de pré-inscription sur la page correspondante à la formation choisie. A l'issue de votre saisie cliquez sur le bouton « paiement » situé en bas de la page pour effectuer le paiement des 120€ de frais de dossier.
- 2°) Vous **RECEVREZ, sous 8 jours**, un accusé de réception par mail validant définitivement votre place.
- 3°) Un lien pour télécharger le **DOSSIER d'INSCRIPTION** vous sera adressé par mail à partir du **1^{er} juillet**.
- 4°) Dès la parution des résultats du Bac pour les bacheliers ou, dès réception, pour les non bacheliers de l'année, vous devrez remplir le dossier d'inscription via le lien qui vous sera envoyé et nous le retourner **accompagné de la totalité de vos règlements et des différentes pièces demandées**

Les frais de dossier seront remboursés uniquement sur justificatif (envoyé au plus tard le 31 juillet), et dans le cas d'un échec au bac, ou d'un changement complet d'orientation.

Aucune pré-inscription ou inscription ne sera acceptée par téléphone. Dans le cas où une formation serait complète, votre demande sera placée sur une liste d'attente.